# APRÈS ART. 2 N° 17

# ASSEMBLÉE NATIONALE

### EXTENSION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE POUR LES JEUNES - (N° 4014)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 17

présenté par M. Ruffin et les membres du groupe La France insoumise

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.